

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE MENTHONNEX-EN-BORNES DU 7 OCTOBRE 2019 A 19 H 30

Le sept octobre deux mil dix neuf

Le Conseil Municipal de la Commune de MENTHONNEX-EN-BORNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Guy DEMOLIS, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Nombre de Conseillers Municipaux présents ou représentés : 10

Nombre de Conseillers Municipaux absents ou excusés : 5

Date de convocation : 25 septembre 2019

Date d'affichage :

Présents : Mmes et MM. Guy DEMOLIS, Bernard SAILLANT, Sébastien PACCARD, Serge CHAMOT, Olivier CHAMOT, Emmanuel TISSOT, Dominique CARRIER, Nathalie HENRY, Mickaël BAF COP, Jocelyne BORNE

Absents : MM. et Mmes Serge RAGAZZONI, Sandrine BOCHET, Jean-Claude CHARTRES, Magali STEICHEN, Rachel TERRY

Secrétaire de séance : M. Olivier CHAMOT

1/ CCPC

Le Maire et M. SAILLANT présentent le rapport d'activités annuel de la CCPC.

L'assemblée est informée du départ de Mme Daphné LECOURTOIS ; MM. Noël DEBERNARDO et Joël LOUVEAU. le Directeur.

2/ CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION DE PECHE ET DE PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUES

Le maire propose de régulariser une convention avec l'association afin que les pêcheurs puissent bénéficier d'un droit de passage sur des parcelles communales qui bordent des cours d'eau.

Il est décidé de conclure un bail gracieux d'une année renouvelable par tacite reconduction.

3/ CONVENTION AVEC LE SMS ET APPOLON 74

M. Emmanuel TISSOT rappelle à l'assemblée le projet de réalisation d'un verger communal sur le site de l'Agorespace en collaboration avec le SMS et les croqueurs de pommes APPOLON 74 en lien avec les écoles.

La plantation est programmée pour le 15 novembre 2019.

Le SMS et APPOLON 74 financent la fourniture des arbres fruitiers et la commune la réalisation des plantations.

4/ CONVENTION AVEC LE CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS

M. Emmanuel TISSOT et Nathalie HENRY font le point sur les actions prévues dans le cadre du Contrat de Territoire du Plateau des Bornes.

A cet effet, une réunion est prévue prochainement avec l'ensemble des maires des communes adhérentes.

Il est décidé d'attendre les conclusions de cette entrevue avant de finaliser une nouvelle convention.

5/ REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Sur proposition du SYANE, il est décidé d'instaurer une redevance pour l'occupation provisoire du domaine public communal pour les chantiers de travaux sur les ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité.

6/ TRAVAUX DE VOIRIE ET RESEAUX

M. le Maire et Serge CHAMOT font le point sur les travaux :

- de sécurisation par le prolongement de trottoirs en aval du chef-lieu, confiés à l'entreprise EUROVIA ;
- d'enrobage de la voirie et recalibrage du réseau d'eau pluviale de Chez Trosset confiés à l'entreprise COLAS ;
- des travaux de prolongement du réseau d'assainissement collectif du chef-lieu mis en œuvre par la CCPC et réalisés par l'entreprise HUMBERT TP ;
- des travaux d'enrobage et de recalibrage de la RD3 par le Département sur les secteurs de La Côte et du Creux Trosset confiés à l'entreprise EUROVIA.

7/ ENVIRONNEMENT

- Plateforme de stockage des déchets verts

Il est rappelé que le brûlage des déchets végétaux et autres, en plein air, est interdit par la loi ; les contrevenants s'exposent à une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Outre le risque d'incendie qu'il génère, le brûlage est à l'origine de troubles de voisinage causés par les odeurs et fumées. Il contribue à la dégradation de la qualité de l'air et nuit à l'environnement et à la santé.

Le conseil unanime invite les usagers à privilégier des solutions alternatives, telles que le déchiquetage, le compostage, le paillage ou l'apport en déchetterie.

Afin de promouvoir cette démarche, il a été décidé d'aménager une plateforme de stockage de déchets verts (tonte, élagage) au-dessus du hameau de La Reculaz, au lieudit « Vers l'Épine » (travaux réalisés par l'entreprise TP DES BORNES).

Son utilisation est gratuite et exclusivement réservée aux usagers de la commune.

Afin d'éviter les désordres, l'accès est réglementé et il est interdit de pénétrer sur le site sans l'autorisation des services de la mairie qui se tiennent à la disposition des demandeurs pour l'accès aux clés d'entrée.

M. Serge CHAMOT est désigné comme référent.

8/ URBANISME

M. le maire fait le point sur le déroulement de l'enquête publique et sur les conclusions du commissaire enquêteur.

Il signale que la commission du PLU s'est réunie le 24 septembre 2019 en présence des personnes publiques associées afin d'analyser le rapport du commissaire enquêteur et de la suite à donner.

Il est proposé d'organiser le 18 octobre 2019 une réunion spécifique du conseil municipal consacrée à l'approbation du PLU et du zonage d'assainissement.

Autorisations d'urbanisme :

M. PACCARD, l'adjoint en charge de l'urbanisme présente les dossiers :

Accordé : M. Mme CHAMOT Gérard – 669 Route de La Côte pour l'extension (véranda) de leur maison d'habitation

Accordé : M. RIGARD Vincent et Mme JOURNET Vanessa – 133 Route de Chez Trosset pour la construction d'une piscine, d'un pool house, d'un auvent et d'un abri voitures

Refusé : M. DUBOUCHET Eric – 127 Chemin de Chez Labrizée – pour la construction d'une maison individuelle

En cours : M. BLAIX Johan et Mme GAYON Julie – Route de Menthonnex pour la construction d'une maison individuelle

Déclarations Préalables acceptées

- M. RIGARD Vincent – 133 Chemin de Chez Trosset pour la pose d'une clôture sur un mur bahut béton

- Mme MAS Marianne – 353 Route de Chez Bastaly pour la pose de panneaux solaires photovoltaïques en toiture

- Mme BRAIZE Céline – 170 Chemin de Chez Trosset pour la construction d'une terrasse en bois et un abri voiture non clos

- M. POLO Gérard, - 67 Allée du Clos Bellevue pour la pose d'un portail, d'un pilier d'entrée et d'une clôture

- M. GARGENT Ludovic – 226 Route des Petits Pierres pour la création de 2 fenêtres et la modification de porte de garage

- M. NOEL Yannick – 1757 Route du Murger pour la rénovation de la toiture, pose de vélux et modification des ouvertures.

9/ SCOLAIRE

M. Bernard SAILLANT, l'adjoint au scolaire fait le point sur la rentrée scolaire et l'organisation péri-scolaire avec 2 nouvelles embauches (Mmes RIGGAZ et BOCQUET) en remplacement de Mmes DACO et BARRACHIN.

10/ ORGANISATION DU 11 NOVEMBRE ET DU REPAS DES ANCIENS

M. Olivier CHAMOT fait le point sur l'organisation dont les festivités se dérouleront cette année à VILLY-LE-BOUVERET (en PJ le programme).

11/ OCTOBRE ROSE

Mme Nathalie HENRY, référente de l'opération pour la commune, rappelle les objectifs de cette campagne de sensibilisation au dépistage du cancer du sein. Il est décidé d'installer des cœurs en rose sur quelques points stratégiques dont le carrefour des Petits Pierres.

12/ CAMBRIOLAGES

L'attention de l'assemblée est attirée sur la recrudescence de cambriolages et la récente arrestation de l'un des voleurs grâce à une forte mobilisation citoyenne en symbiose avec les forces de l'ordre.

Il est rappelé la nécessité de faire preuve de prudence et de ne pas hésiter à communiquer à la gendarmerie (17) les comportements suspects.

A cet effet, une soirée de prévention sur les risques de vols, d'effractions ainsi que les dangers d'internet est programmée le mercredi 13 novembre 2019 à 19H30 à la MFR des Ebeaux à Cruseilles en présence d'un représentant de la gendarmerie.

13/ DIVERS

- Repas ADMR : 27 octobre 2019
- Forum des Collectivités Locales à la Roche-sur-Foron : 8 et 9 novembre 2019
- Congrès des maires de Haute-Savoie : 9 novembre 2019
- Formation aux gestes de 1^{er} secours par Nathalie HENRY : 16 novembre 2019

La séance est levée à 22 H

Secrétaire de séance
Olivier CHAMOT

Le Maire
Guy DEMOLIS